

LA «NORTHUMBERLAND CONSULTANTS LIMITED»

Question n° 265—M. Stewart:

1. A quelle date le ministère des Travaux publics a-t-il retenu les services des trois sociétés ci-après: Langevin, Letendre et Monti; *Canadian-British Engineering Consultants* et *H. G. Acres and Company Limited*, pour effectuer des études techniques sur la possibilité d'aménager une chaussée entre l'île du Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick?

2. A quelle date ces trois sociétés se sont-elles constituées en société sous la raison sociale *Northumberland Consultants Limited*?

3. A quelle date le ministère prévoit-il conclure une entente finale avec la *Northumberland Consultants Limited*?

4. Ces ingénieurs-conseils ont-ils commencé leurs études techniques de l'emplacement? Dans le cas de l'affirmative, quels aspects de l'entreprise ont-ils étudiés et poursuivent-ils leurs travaux?

5. Les ingénieurs-conseils ont-ils indiqué de quelle façon la date à laquelle ils prévoient terminer leurs études techniques?

6. Le ministère a-t-il étudié des rapports d'autres personnes avant de confier ces études à la *Northumberland Consultants Limited*?

Réponse de M. McCleave:

1. On avait établi la possibilité de construire une chaussée entre l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick avant que soient retenus les services d'ingénieurs conseils. Le premier ministre a annoncé la nouvelle à la Chambre le 17 avril 1962. Le 6 juin 1962, l'honorable J. Angus MacLean et l'honorable David J. Walker ont annoncé, de concert, que les sociétés suivantes, Langevin, Letendre et Monti, *Canadian-British Engineering Consultants* et *H. G. Acres and Company Limited*, avaient été choisies en vue d'aider le ministère des Travaux publics à dresser les plans et à construire le genre de chaussée qui coûterait le moins cher.

2. Les trois sociétés se sont groupées officieusement et ont demandé une charte afin de se constituer en société sous le nom de *Northumberland Consultants Limited*.

3. Vers le 15 novembre 1962.

4. Non.

5. Non. C'est le ministère des Travaux publics qui établira l'ordre des études.

6. Oui. Le ministère des Travaux publics a étudié les rapports soumis par les organismes suivants:

a) Projet conjoint C-B;

b) Ministère des Mines et des Relevés techniques;

c) Conseil national de recherches.

*TRANSMISSIONS AUTOMATIQUES

Question n° 268—L'hon. M. Martin:

1. Considérant la réponse donnée par le ministre des Finances, le 15 octobre, au sujet de la fabrication de transmissions automatiques, quelles sont, selon le ministre des Finances, les initiatives que le gouvernement entend prendre en vue de la fabrication au pays de transmissions automatiques avant le 31 octobre, date d'expiration de l'entrée en franchise au Canada de transmissions automatiques fabriquées aux États-Unis?

2. Si le gouvernement ne songe pas à la fabrication de transmissions automatiques au Canada par l'en-

treprise d'une société de la Couronne, prendra-t-il des mesures à cette fin ou est-ce la ligne de conduite arrêtée du gouvernement de laisser à d'autres le soin de fabriquer ces transmissions?

M. Graftey: La réponse aux deux parties de cette question est réservée, en attendant une déclaration de principe du gouvernement.

M. l'Orateur: Répondu.

RÉGULARISATION DES EAUX AU LAC
TIBLEMONT (P.Q.)

Question n° 270—M. Laprise:

A-t-on dressé des plans pour régulariser le niveau des eaux du lac Tiblemont, en vue d'aider la navigation sur ce lac et la rivière Bell? Dans le cas de l'affirmative, les travaux commenceront-ils bientôt?

Réponse de M. McCleave:

Le ministère n'a pas dressé de plans sur régulariser le niveau des eaux de la rivière Bell ou du lac Tiblemont.

RAMPES DE LANCEMENT ET QUAIS À SENNETERRE

Question n° 271—M. Laprise:

1. Le ministère des Travaux publics a-t-il reçu des requêtes pour la construction de rampes de lancement et de quais à Senneterre? Dans le cas de l'affirmative, à quelle date?

2. Ces requêtes ont-elles été approuvées?

3. Quand prévoit-on commencer les travaux?

Réponse de M. McCleave:

1. La construction d'une rampe de lancement et l'installation de feux sur le quai de Senneterre ont fait l'objet d'une requête le 20 juillet 1961.

2. Oui.

3. Les feux ont été installés en 1962; la construction de la rampe dépendra de l'affectation de fonds dans les crédits de 1963-1964.

(Texte)

ÉPARGNES PERSONNELLES—BILLETS EN
CIRCULATION

Question n° 272—M. Bernier:

1. Quel est le montant global des épargnes personnelles en dépôt dans les banques à charte?

2. Quel est le montant des billets de la Banque du Canada et des autres billets en circulation?

Réponse de M. Graftey:

1 et 2. Ce renseignement se trouve à la page 475 du Sommaire statistique de la Banque du Canada, livraison du mois d'août 1962.

(Traduction)

*AVIS DE NOMINATION AU SÉNAT

Question n° 274—L'hon. M. Pickersgill:

1. A quelle date ont été approuvés par Son Excellence le Gouverneur général les décrets du conseil nommant au Sénat M. J. Campbell Haig, Q.C., de Winnipeg, et M. Harris Albert Willis, Q.C., du comté de Peel?

2. A quelle date leurs nominations ont-elles été publiées?